

OUVERTURE DE LA SEANCE

CONSTATATION DU QUORUM - liste des pouvoirs

- Isabelle BRIVET à Patxi LANS,
- Emmanuel DUPLACEAU à Laurent INCHAUSPÉ,
- J-François GOICOECHEA à Peyo IDIART,
- Cécile LARRAMENDY à Martine ETCHEVERRY,
- Marie-Claire URRUTY à Pascale URRUTY-ETCHEGOIN,

Xabi LARRE : Absent

Lecture par Mr le Maire du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 juillet 2023.

Isabelle Henry demande à corriger la moyenne d'âge des St Jeannais indiquée à 68 ans sur le compte rendu et qui est de 65 ans en réalité. Le compte rendu est modifié .

- Mise au vote : approuvé à l'unanimité.

Pascale URRUTY-ETCHEGOIN est désignée secrétaire de séance.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1^{ER} POINT – Aménagement du square intergénérationnel : consultation des entreprises et attribution du marché,

Monsieur le Maire rappelle le projet et son coût d'objectif (600 000€).

Les lots 2 et 8 restent à attribuer,

Le Lot 8 (Jeux) sera examiné par la commission sports avant d'être soumis aux votes

2 offres ont été reçues : IO Skate Park, Prime Skate Park

Question de Isabelle Henry : y a-t-il des offres d'entreprises françaises ?

Réponse : seulement 2 offres sur la plateforme ont été reçues,

Question de Mattin Etcheverry : Est-ce qu'il existe des entreprises locales qui pourraient répondre à cet appel d'offre ?

Réponse : il s'agit d'un lot faisant appel à des compétences très spécifiques, des entreprises locales ont retiré le dossier mais n'ont pas remis de proposition,

Au terme de l'analyse effectuée des offres suite à la procédure adaptée menée pour attribuer le lot 2 Skate-park/Béton/Serrurerie, l'offre présentée par IO Skate park pour un montant de 155 868,10€ H.T. est jugée économiquement la plus avantageuse et Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à l'autoriser à signer le marché correspondant.

voté à la majorité

3 VOIX CONTRE : Maitena DIRIBARNE, Mattin ETCHEVERRY et Isabelle HENRY

2^{ème} POINT – Subvention 2023 au Comité des Fêtes

Bilan des fêtes positif, beaucoup de retours positifs,

Les soirées ont été calmes mais le comité a choisi de privilégier le programme en journée pour une première année,

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 12.000€ à Donibane Garaziko Gazteria pour l'organisation des Fêtes 2023.

Voté à l'unanimité

Remarque de Mattin Etcheverry

L'animation de rue demande beaucoup d'énergie aux jeunes – il serait bien de décharger le comité des fêtes de l'animation des rues au profit du comité d'animation, des restaurateurs ou de l'UCA car peu de St Jeannais suivent les bandas, avec un budget à part.

Réponse de Patricia Arangois : avant c'était ce qui était récolté chez les Restaurateurs qui payaient les bandas or maintenant les restaurants versent peu d'argent.

Maitena Diribarne rappelle qu'en 2022 une aide avait été versée au Gaztetxe. Cette année avec les différents groupes qu'ils ont proposés ils ont au moins 7000 € de frais. Elle dit qu'il serait logique d'allouer une aide au Gaztetxe d'autant plus qu'ils ont participé au programme officiel.

Réponse de Patricia Arangois : le Gaztetxe s'est associé avec le comité des fêtes – ils auraient dû s'entendre entre eux. Le Gaztetxe a fait un gros programme qui n'était pas demandé.

3^{ème} POINT – Demande de classement en station de tourisme auprès de la CAPB,

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le classement obtenu de « Commune touristique » de la Commune de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT par arrêté préfectoral du 30 décembre 2021.

Il propose de solliciter le classement en station de tourisme selon la procédure prévue à l'article R.133-38 du Code du Tourisme. Ce classement présente un intérêt évident en termes d'attractivité du territoire et de reconnaissance de son potentiel touristique majeur et permettrait de bénéficier des conséquences touristiques et économiques liées à l'obtention de celui-ci.

Monsieur le Maire propose de demander à la Communauté d'Agglomération Pays Basque exerçant la compétence en matière de tourisme, de déposer auprès du Préfet des Pyrénées-Atlantiques un dossier de demande de classement en station de tourisme pour la Commune de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT.

Isabelle Henry ce qu'est le surclassement

Réponse : C'est un classement virtuel qui tient compte de la population en plus (population touristique) qui donne droit à une dotation supplémentaire dont le montant n'est pas connu.

La procédure dure un an, 39 critères, 38 sont acquis, il manque seulement le document d'urbanisme,

Voté à l'unanimité

Abstention de M. DIRIBARNE, Mattin ETCHEVERRY et I. HENRY

Isabelle Henry s'inquiète suite à la lecture d'une interview de l'agence départementale du Tourisme dans Mediabask : Il y est fait mention de la baisse de 3 % de la fréquentation touristique au Pays basque à fin juillet. Le grand perdant étant St Jean Pied de Port avec -13 % . Isabelle s'interroge pourquoi de si mauvais résultat pour Garazi ?

Réponse : Mr le Maire se dit inquiet mais préconise d'attendre les chiffres sur une année entière.

L'amélioration du quotidien des locaux aura un impact sur le tourisme. Le label PBVF améliore la notoriété de St Jean Pied de Port.

Il s'agit aussi de chiffres comparatifs avec 2022 qui a été une année exceptionnelle (post covid).

Martine aborde le fait que St Jean Pied de Port soit ville morte certains soirs – trop de restaurants fermés en juillet

La commission Commerce se penche sur la question

Maitena aborde la question de l'offre culturelle à proposer aux touristes (plus de danse ...),

Martine lui suggère de faire des propositions,

Maitena demande quel budget ?

Mr le Maire explique qu'il manque un équipement culturel à St Jean digne de ce nom pour les locaux – un tel projet c'est à l'horizon de 7 à 10 ans.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du projet de réaménagement de la place Charles de Gaulle aux riverains ce jour. Réunion publique pour les habitants prévue le 12/09/2023 à 19H

Clôture de la séance.

La secrétaire de séance,

Pascale URRUTY-ETCHEGOIN.